



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question au Gouvernement n° 3961

Texte de la question

REPRISE DANS L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

M. le président. La parole est à M. Frédéric Barbier, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Frédéric Barbier. Monsieur le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, député d'un territoire dominé par l'industrie automobile, je préside à l'Assemblée nationale le groupe d'études sur l'automobile et je suis vice-président de la mission d'information sur l'offre automobile française.

Durant les quatre premiers mois de 2016, le marché français des voitures particulières a progressé de 7,7 %, s'établissant à 698 000 unités. La compétitivité des entreprises du secteur automobile est ainsi retrouvée. La croissance revient, la consommation repart, l'investissement redémarre, les déficits publics sont maîtrisés.

Les feux passent au vert dans l'industrie automobile. Cette embellie, nous la devons aux réformes engagées par le Gouvernement – pacte de responsabilité et de solidarité, CICE. Les deux grands constructeurs français, Peugeot-Citroën et Renault-Nissan, ont renoué avec les bénéfices grâce à la conjugaison de ces différents facteurs. Concernant le groupe PSA, l'entrée de l'État au capital de l'entreprise, le sauvetage de la banque du groupe grâce à un prêt d'État de 6 milliards d'euros, ont permis de participer à son redressement. L'action du Gouvernement depuis 2012 a vraiment été déterminante.

Pourtant les augmentations de salaires des salariés sont restées anecdotiques en 2015 et l'emploi précaire touche aujourd'hui plus de 30 % des salariés en production.

Malgré la reprise économique, trop de Français ne constatent pas encore d'amélioration de leur situation. La reprise doit profiter à celles et ceux qui produisent les richesses. En Allemagne, un accord entre patronat et syndicat a prévu une augmentation de 4,8 % des salaires sur deux ans.

Monsieur le ministre, l'État actionnaire a un rôle à jouer pour accompagner la redistribution des richesses. Comment pouvez-vous agir auprès de la direction du groupe PSA et de son P.-D.G. qui a doublé son salaire en un an, afin que l'entreprise pérennise l'emploi et fasse un geste significatif en faveur de la rémunération salariale. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.

M. Emmanuel Macron, ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique. Monsieur le député, je ferai deux remarques générales avant d'en venir à la situation de PSA. Tout d'abord, l'industrie automobile, vous l'avez souligné, a redémarré. Les volumes ont fortement augmenté, en particulier pour le véhicule individuel, même si nous n'avons pas tout à fait retrouvé les chiffres antérieurs à la crise. Nous devons donc rester prudents.

Par ailleurs, une différence existe entre la situation française et la situation allemande. Si les syndicats de l'industrie allemande ont négocié récemment une forte augmentation de salaire, n'oublions pas que cet accord fait suite à une dizaine d'années de très forte modération salariale en Allemagne.

M. André Chassaigne. Pas dans l'industrie !

M. Emmanuel Macron, ministre. Comparer la France et l'Allemagne, c'est comparer deux économies dont les compétitivités se sont profondément écartées en raison d'une modération salariale forte en Allemagne, contrairement à la France.

Les mesures que nous avons prises, qu'il s'agisse du CICE ou du pacte de responsabilité et de solidarité, conjuguées au relâchement allemand, nous permettent de retrouver une compétitivité relative, mais si nous prenions à notre tour les mêmes mesures salariales, nous la perdriions à nouveau. Ce ne serait pas la bonne décision.

S'agissant de PSA, je répète, au cas où certains en douteraient encore, que l'État est un bon actionnaire et qu'il participe, en tant que tel, à la politique industrielle. L'entreprise PSA comptait des salariés au fort savoir-faire et des sites productifs compétitifs mais elle se trouvait dans une situation conjoncturelle difficile. Nous avons trouvé un actionnaire chinois qui offrait un marché nouveau et des compétences. Il était nécessaire de consolider son entrée au capital avec l'État, ce que nous avons fait. C'est une mesure bonne pour l'entreprise, pour le projet industriel et pour le contribuable puisque les plus-values s'élèvent à plusieurs centaines de millions d'euros.

Nous enclenchons à présent la rénovation du contrat social, et nous avons demandé en mai dernier à l'entreprise de réduire l'intérim et de pérenniser les emplois, les investissements et les sous-traitants. *(Quelques applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Barbier](#)

Circonscription : Doubs (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3961

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mai 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 mai 2016](#)